

[logo recupel](#)



Traque GPS sur les appareils électroniques

Selon une étude réalisée, à la demande de Recupel, pour la Fédération de l'Électricité et de l'Électronique (FEE) **sur les opérateurs en charge de la récupération et les normes de recyclage, un appareil électronique sur deux termine son cycle de vie auprès d'un opérateur ou d'un collecteur non habilité à faire ce travail et avec un traitement qui ne serait pas conforme.**

Pour réaliser cette étude, l'organisme de collecte et de traitement durable a placé 90 balises GPS dans des appareils usagés. Les appareils usagés, dans lesquels des balises GPS ont été installées, ont été déposés auprès de divers collecteurs, ferrailleurs, centres de réutilisation et opérateurs. On retrouve sur la liste tant des acteurs collaborant avec Recupel que d'autres. Le traceur GPS a permis de suivre précisément l'itinéraire de 67 appareils depuis le départ jusqu'à leur destination finale, après leur passage dans les différents canaux. Un appareil sur deux semble ne pas être arrivé au bon endroit.

Selon les résultats de l'étude, six appareils sont arrivés auprès de collecteurs qui n'avaient pas la bonne habilitation voire pas d'autorisation du tout pour effectuer ce travail; dix appareils ont été traités par des collecteurs autorisés à stocker et à trier des appareils électriques et électroniques mais pas habilités au traitement ; onze frigos ont été traités par des opérateurs autorisés, mais sans avoir la licence pour le traitement des frigos/surgélateurs ; un appareil a été exporté illégalement aux Pays-Bas ; un autre s'est retrouvé dans un centre de réutilisation qui n'a pas respecté l'accord avec Recupel et a livré un appareil usagé à un ferrailleur ; enfin quatre appareils sont arrivés auprès de ferrailleurs dont l'adresse était inconnue et qui n'étaient pas reconnus par les autorités ou par Recupel.

Dans un communiqué de presse, publié le 25 septembre dernier, l'asbl Recupel et la FEE tiennent à alerter le monde politique et insistent sur la nécessité d'instaurer des normes européennes obligatoires pour tous les recycleurs d'appareils électroniques (DEEE). Contrairement à la plupart de ses pays voisins, la Belgique a décidé de ne pas imposer ces normes aux opérateurs qui ne coopèrent pas avec Recupel. En conséquence, ils ne respectent pas les règles.

Recupel et la FEE rappellent l'impact dévastateur pour l'environnement et les risques sanitaires, particulièrement en ce qui concerne les congélateurs et frigos. Les deux organismes insistent sur la nécessité d'augmenter la traçabilité de ces appareils et de contrôler de manière plus stricte les opérateurs, qui se doivent de réaliser un rapport sur leur activité.

Source : Recupel

Mise à jour :

17/10/2017

Repères :

Recupel

L'asbl Recupel organise la collecte et le traitement durable d'appareils électro(ni)ques usagés. Recupel a été créée en 2001 par les producteurs et importateurs de matériel électro(ni)que en Belgique. Les moyens financiers qu'elle a à sa disposition via la cotisation Recupel sont utilisés exclusivement pour l'organisation et la promotion de la collecte et du recyclage électro. En 2016, 10,2kg de déchets électro(ni)ques par habitant ont été collectés et traités par Recupel, ce qui fait de la Belgique un des pays les plus performants en terme de recyclage électro. Recupel collabore intensivement avec différentes organisations sectorielles et gouvernements, et cherche constamment des méthodes innovantes pour augmenter la collecte de déchets électro en Belgique.

FEE

La F.E.E., Fédération de l'Electricité et de l'Electronique, est l'association des entreprises qui exercent sur le marché belge des activités de fabricant, d'importateur, de distributeur ou de prestataire de services dans le domaine du matériel d'installation électrique, de l'électroménager, des applications d'éclairage, des instruments de test et de mesure, des piles et accumulateurs, du chauffage électrique, des supports d'informations et de l'entretien technique.

La Fédération est un réseau et une plate-forme de rencontre pour les entreprises affiliées. Porte-parole des différents secteurs précités, elle défend les intérêts de ses membres tant auprès des divers acteurs du marché que des pouvoirs publics, des syndicats et d'autres organisations professionnelles. La Fédération se charge en outre de prester des services collectifs et individuels et met sur pied des activités commerciales communes. Les entreprises affiliées déploient des activités similaires.

Voir aussi :

[Recupel](#)

[FEE](#)

[CP Recupel FEE_ Une enquête réalisée avec des tracteurs GPS montre que beaucoup d'appareils électriques usagés atterissent dans](#)

Source URL: <https://www.ordif.com/article/belgique-des-reseaux-paralleles-dans-le-recyclage-des-appareils-menagers>